



## **DÉCLARATION PRÉALABLE : CHSCT DU 27 SEPTEMBRE 2019**

Dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances 2020 et de l'application du comité d'action publique 2022 (CAP 2022), la DGFIP sera fortement touché mais également la DGDDI

La Douane devrait être amputée de ses missions fiscales (11 taxes recouvrées sur 14) et du recouvrement d'ici à fin 2024. La mise en œuvre de ces transferts et le calendrier de ceux-ci figurent d'ores et déjà dans le projet de loi de finances 2020.

Parmi ces mesures, le transfert de la gestion de la TSVR (Taxe Spéciale sur les Véhicules Routiers) à la DGFIP prévu pour 2021 impacte directement deux services douaniers basés à METZ :

- le SNDFR (Service National Douanier de la Fiscalité Routière), actuel gestionnaire de la TSVR, Ce service gère la TSVR depuis 2015 et regroupe 111 agents ;
- la RI (Recette Interrégionale) effectuant la perception et le recouvrement des taxes douanières parmi lesquelles la TSVR regroupe 66 agents.

Pour rappel, en 2013, suite à la suppression du CISD (Centre Interrégional de Saisie de données), le STPL (Service de la Taxe Poids Lourds) a été créé et devait gérer l'Ecotaxe. Ce service n'a hélas pas connu une vie bien longue puisqu'il a été supprimé en octobre 2014. Ainsi, le SNDFR a vu le jour suite à l'abandon de la Taxe Poids Lourds, et bon nombre d'agents en place actuellement au SNDFR et à la RI de Metz sont issus de l'abandon du STPL.

Ces agents ont vécu entre 2013 et 2015 des moments très difficiles durant lesquels leur situation professionnelle a été mise à mal à maintes reprises. Malgré cela, les agents ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande adaptabilité aux nouvelles activités.

**C'est donc la troisième fois en six ans que les agents vivent une restructuration importante de leur service.**

Les préconisations du rapport « Gardette » impliquent que le transfert de taxes et du recouvrement se fera **sans transfert d'emploi**, ce qui aura pour conséquence d'alourdir fortement le travail des agents de la DGFIP déjà très affaiblis par les restructurations qu'ils subissent. En Douane sur le site de Metz, ce sont 177 agents, qui vont se retrouver très rapidement sans emploi et à l'échelle nationale près de 700 emplois supprimés sur trois ans.

Aujourd'hui face aux représentants du CHSCT Moselle notre inter-syndical souhaite faire part de son inquiétude pour l'avenir des Agents et des deux services douaniers de Metz, le SNDFR et la RI de Metz.

C'est pourquoi, vu l'ampleur du désastre que ces réformes nous promettent, nous nous adressons directement à Monsieur le Directeur Interrégional des Douanes et à Madame la responsable du Bien être au travail (BEAT) pour vous informer et vous sensibiliser sur l'état de précarité professionnelle des agents et les risques psycho-sociaux importants qui en découleront.